



Efficace, bien tolérée, adaptable, réversible, sans risque d'oubli... La **contraception idéale** doit répondre au mieux à tous ces critères. Si l'on passe en revue les différentes méthodes contraceptives, on s'aperçoit que celle qui s'approche au plus près du profil de la contraception idéale est le

DIU ou Dispositif Intra-Utérin

. Pourtant, bien qu'en deuxième position derrière la contraception orale utilisée par 45,8 % des femmes en âge de procréer, le DIU n'est adopté que par 17% (1) des femmes de 20 à 49 ans.

Les inconvénients de l'observance

Malgré une couverture contraceptive parmi les plus élevées au monde, 200 000 IVG sont pratiquées chaque année en France. Un chiffre qui semble incompressible car une majorité des grossesses non désirées surviennent à cause d'un oubli de pilule (2, 3). L'observance est donc le principal défaut de la contraception orale pourtant fiable à 99,8 %. En pratique courante, il s'avère donc que le taux d'échec d'un DIU au cuivre est inférieur à celui de la contraception orale oestroprogestative (3, 4, 5).

Pour améliorer la réponse contraceptive, l'ANAES recommande :

- une contraception librement choisie,
- de privilégier des méthodes indépendantes de l'observance (3)

Deux grossesses non prévues sur trois surviennent chez des femmes qui déclarent utiliser un moyen contraceptif au moment de la survenue de la grossesse. La moitié de ces grossesses non souhaitées se termine par une IVG.

Source : Ministère de la santé de la jeunesse et des sports.

Actualités

13 septembre 2011 : une publication scientifique dans the Lancet Oncology (Castellsagué X et al., The Lancet Oncology, 2011) met en avant le rôle préventif des DIU au cuivre sur le cancer du col de l'utérus.

Selon l'équipe scientifique, le risque de développer un cancer du col est réduit de 45% chez les femmes qui portent un DIU au cuivre et ce, dès la première année d'utilisation jusqu'à 10 ans après la pose.

Cet effet est dû à la réaction inflammatoire provoquée par le cuivre qui empêcherait l'action des papillomavirus et donc la survenue des cancers du col.

23 septembre 2011 : un rapport préconise la fin du "tout pilule" chez les adolescentes. Le professeur Israël Nisand, gynécologue au CHU de Strasbourg et auteur d'un rapport sur la contraception et l'interruption volontaire de grossesse (IVG) remis à la secrétaire d'Etat à la Jeunesse Jeanette Bougrab, recommande l'arrêt du dogme "tout pilule" chez les adolescentes. Cette proposition vise à faire reculer le nombre d'IVG réalisées par des mineures. Le rapport préconise également un accès anonyme et gratuit à la contraception sur l'ensemble du territoire français. Les dix-huit propositions du rapporteur seront rendues publiques dès fin novembre prochain.

26 septembre 2011 : Journée Mondiale de la Contraception sur le thème "Ta vie - Tes droits - Ta contraception".

Cette journée a pour rôle de faire prendre conscience aux françaises, et notamment aux adolescentes, de leur droit à la contraception et de s'informer sur le sujet. De nombreuses actions ont eu lieu dans toute la France, pour informer et sensibiliser les jeunes aux différents moyens contraceptifs.

Octobre 2011

Le DIU au cuivre et ses avantages exclusifs

* Le DIU au cuivre n'est pas susceptible d'entraîner des effets secondaires hormonaux du type aménorrhées (6), spotting (7), acné, mastodynies (6), prise de poids (8).

* Le DIU au cuivre est la méthode de contraception d'urgence la plus efficace et celle qu'on peut utiliser le plus tard après un rapport non protégé. Il est possible de poser un DIU jusqu'à 5

jours après la date théorique de l'ovulation (19e jour du cycle habituel) et disposer en même temps d'une contraception permanente.

- * La durée de vie d'un DIU au cuivre est de 5 à 10 ans pour certains modèles sans les contreindications et les effets secondaires liés aux hormones.
- * Le DIU au cuivre existe en plusieurs modèles afin de s'adapter à l'anatomie de la patiente.
- * Il s'agit de la méthode contraceptive de choix en cas de cancer du sein ou d'antécédent de cancer du sein
- * En moyenne, un DIU au cuivre « coûte » 0,45 € par mois !

Le DIU au cuivre, une prescription de première intention à tous les âges de la vie

- * Pour les jeunes femmes

Contrairement aux idées reçues, le DIU au cuivre peut être posé chez les nullipares de moins de 20 ans. Le faible taux d'infections pelviennes dues à un DIU (1/1000) ne représente pas une contre-indication d'autant plus qu'il existe des DIU de petite taille, mieux tolérés et qui correspondent mieux à la cavité utérine des jeunes femmes. Mais chez les nullipares, surtout de moins de 25 ans, le vrai risque est lié aux IST. Il faut donc systématiquement rechercher une infection génitale avant la pose d'un DIU. C'est au spécialiste d'évaluer le bénéfice risque encouru par la patiente.

- * Pour les femmes présentant une contre-indication à la contraception orale

Ces contre-indications sont bien connues, il s'agit principalement du tabagisme, des troubles de la coagulation, du diabète, de l'obésité. Mais aussi les cancers hormonodépendants comme le cancer du sein représentent une contre-indication formelle. Il y a également les intolérances à la pilule : migraines, nausées, prise de poids. Enfin, il faut noter que de plus en plus de praticiens préfèrent réorienter leurs patientes vers un autre mode de contraception passé l'âge de 35 ans, surtout après de nombreuses années sous pilule.

Il y a aujourd'hui entre 6500 et 7000 gynécologues en France, un nombre qui décroît d'année en année car tous ceux qui partent à la retraite ne sont pas remplacés. La prescription et la mise en place d'une contraception seront immanquablement une affaire de généraliste un jour

Contraception : choisir la bonne méthode

Écrit par C.C.D. Laboratoire de la femme

Vendredi, 21 Octobre 2011 14:56 - Mis à jour Vendredi, 21 Octobre 2011 15:21

ou l'autre. La pose et la surveillance d'un DIU peuvent parfaitement être réalisées par un médecin généraliste ou une sage femme formés.